

Communiqué de presse - 13/11/2023

MOBILITÉS

L'AGGLOMÉRATION PROPOSE AUX HABITANTS DE TESTER GRATUITEMENT DES VÉLOS FAMILIAUX

RÉSERVATIONS ET MODALITÉS DE PRÊT

Auprès de l'espace Impulsyon
02 51 37 13 93
3 galerie de l'Empire

LES AIDES FINANCIÈRES POUR L'ACQUISITION DE VÉLOS

Vélos à assistance électrique

L'aide est fixée à 100 € pour les vélos à assistance électrique dont la valeur n'excède pas 1 500 €. Le vélo à assistance électrique devra être acquis auprès des vélocistes partenaires sur territoire (liste sur www.lrsy.fr)

Vélos familiaux ou vélos cargos

L'aide est fixée à 20 % du prix d'achat TTC du vélo dans la limite de 400 € pour un vélo neuf et 200 € pour un vélo d'occasion.

En 2022, 255 subventions ont été versées pour un montant de 35 500 €.

Ces services sont réservés aux résidents de l'agglomération.

Rapide, écologique, économique et bon pour la santé, le vélo constitue une alternative à la voiture pour les trajets du quotidien. Afin de permettre d'expérimenter différentes formes de mobilité, La Roche-sur-Yon Agglomération propose aux habitants du territoire et notamment aux familles de tester gratuitement des vélos cargo et longtail.

Vélos cargo ou vélos longtail

2 vélos longtail et 2 vélos cargo sont disponibles en prêt pour les familles agglonnaises.

Le vélo cargo destiné à transporter des charges plus importantes que sur un vélo classique. Sa structure est conçue pour le transport de fret volumineux ou de personnes, particulièrement des enfants.

Le vélo longtail est un vélo rallongé qui possède un porte-bagages à l'arrière plus long, afin de transporter un ou plusieurs enfants.

Ce prêt est d'un mois renouvelable sous réserve de disponibilité. Une petite formation de prise en main est délivrée avant leur utilisation.

En complément, l'Agglomération propose des aides financières pour l'acquisition de vélos à assistance électrique et de vélos cargos ou familiaux tout au long de l'année (cf. encadré).

